

Assemblée Générale Extraordinaire du 10/12/2021

L'assistance comprend 23 participants et 7 pouvoirs ont été transmis au Président, ce qui fait que le quorum est atteint. Le Président Jean Lesgourgues déclare donc la séance ouverte.

1- Mot du Président :

Nous avons été dans l'obligation de convoquer cette Assemblée Générale Extraordinaire en raison de plusieurs démissions parmi les membres du CA élus lors de notre dernière AG ordinaire.

Les raisons de ces défections nécessitent quelques explications que je vais sommairement vous présenter.

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, depuis quelques mois des dysfonctionnements étaient apparus au sein du club qui m'avaient conduit à repréciser les fonctions des différents membres du Bureau Directeur. Ces descriptions de fonctions ont été jointes dans le compte rendu du CA du mois de juin.

Cette réunion du mois de juin fut aussi le lieu d'échanges virulents qui de toute évidence étaient à l'opposé de l'esprit de concorde et d'humanité que notre club a toujours essayé de maintenir, en accord avec les attentes de la municipalité qui nous met le local à disposition et qui manifeste aussi son intérêt au travers d'une aide financière et matérielle.

Très rapidement les conséquences de cette situation ont conduit certains des membres du CA à annoncer le non renouvellement de leur mandat pour la saison 2022. A tel point que 9 des membres du CA 2021 sur 12 avaient décidé de ne pas renouveler leur candidature et pour certains leur adhésion au club.

Nous étions arrivés à une situation si difficile qu'un groupe de cyclos route s'était constitué et se retrouvait en dehors du club pour rouler régulièrement.

L'Assemblée Générale Ordinaire a vu de nouveaux membres se présenter et être élus. Ceci étant, certains d'entre eux se sont interrogés sur les raisons des défections des anciens membres et après réflexion ont décidé de démissionner. Cela n'a pas permis l'élection du Bureau car seuls 3 membres restaient en lice alors que nos statuts obligent la présence de 6 membres au minimum au CA pour l'élection du Bureau.

Il devenait donc indispensable de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour que de nouveaux membres se manifestent en vue de constituer un nouveau CA. Une opposition forte à cette procédure est apparue en contradiction avec nos statuts.

L'analyse de ceux-ci par la Municipalité a confirmé qu'il fallait bien convoquer une AGE pour faire fonctionner notre Association en 2022.

C'est la raison de votre présence aujourd'hui.

2- Dissolution du Conseil d'Administration élu lors de l'AGO du 13/11/2021 :

Compte tenu de ce que le Président vient d'exprimer, le vote relatif à la **dissolution** du Conseil d'Administration élu le 13/11/2021 est engagé.

Contre la dissolution : pas de votant

Abstention : 1 votant

La **dissolution** est donc prononcée à l'unanimité moins une voix (abstention).

3- Élection du nouveau Conseil d'Administration :

Les membres du club présentant leur candidature pour le nouveau CA sont :

Renaud Chailloux, Gérard Chéron, Patrick Dubois, Claude Favrie, Claude Gros, Alain Labarthe, Jean Lesgourgues.

Il est procédé au vote pour chacune des candidatures.

Chacun des candidats est élu à l'unanimité moins une voix (abstention).

Jean-Michel Palis qui s'est abstenu, précise que la raison de cette abstention n'est pas liée à une défiance quelconque vis à vis des candidats, mais à une méconnaissance de la situation ayant conduit à cette AGE en raison de sa reprise récente des sorties « route » au sein du club.

Claude Favrie intervient pour dire qu'il souhaite que le club retrouve sa sérénité après les mois difficiles qu'il a vécu.

Christophe Labeyrie, représentant de la Municipalité et de l'Omnisports, adresse ses Félicitations au nouveau Conseil d'Administration.

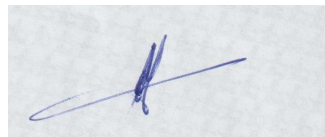
Il souligne combien la dernière réunion de notre association à laquelle il avait assisté, l'avait étonné et rappelle que les valeurs que promeut l'Omnisports s'appuient sur la convivialité et l'harmonie entre les adhérents.

Il nous souhaite à tous une bonne fin d'année.

En l'absence d'autres interventions, le Président clôt la séance en précisant qu'une réunion du CA se tiendra le mercredi 15/12/2021 à 17h00 à la salle du club pour l'élection du Bureau.



Le Secrétaire



Le Président